

# PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES QUALITÉ DE L'AFRIQUE CENTRALE (PIQAC)

Fiche numéro 04/01  
Date: 09/2017



Décision: 2014/344-375



GEO

- » Cameroun
- » République Démocratique du Congo
- » République du Congo
- » Gabon
- » République Centrafricaine
- » Tchad
- » Sao Tomé & Principe



PÉRIODE D'EXÉCUTION

- » Décembre 2014 - Août 2018



BUDGET

- » 5.900.000 €
- » Instrument: 10ème FED
- » Contribution CE: 100%



BÉNÉFICIAIRES

- » La commission de la CEMAC et de la CEAC
- » Les ministères du Commerce et de l'industrie
- » Les organismes de l'infrastructure qualité
- » Les laboratoires d'essais et d'analyses
- » Les entreprises
- » Les associations de consommateurs
- » Les cabinets d'études, de conseils, et
- » les consultants individuels
- » Les institutions universitaires et de recherche



MAITRE d'OUVRAGE

- » CEMAC



EXECUTION TECHNIQUE

- » ONUDI



CONTACT

- » Nadia.NAGTI@eeas.europa.eu

## OBJECTIFS

Contribuer à améliorer l'intégration des économies de l'Afrique Centrale et faciliter leur insertion harmonieuse et durable dans l'économie mondiale d'une manière réductrice de la pauvreté. Par un appui à l'infrastructure de la qualité, le projet vise à renforcer les capacités commerciales et la compétitivité des entreprises de la région.

## CONTEXTE

Le Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC) s'inscrit dans le cadre de la composante 2 ("Compétitivité et évolution vers le marché commun et accompagnement de l'APE") du programme de coopération économique entre les pays de l'Afrique Centrale et l'Union européenne intitulé : Le Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Économique (PACIE). Doté d'un montant total de 5,9 millions d'euros, financés par l'Union européenne et mis en oeuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) en collaboration avec la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEFAC), le PIQAC vise au renforcement de la compétitivité et à la diversification des secteurs productifs à travers un appui aux institutions régionales et nationales de l'infrastructure qualité et leur mise en réseau au niveau régional.

## RÉSULTATS ET ACTIVITÉS À POURSUIVRE

Composante 1: Développer une politique régionale de la qualité et l'appliquer au niveau national

- 1.1 Elaboration de la Politique de la qualité au niveau régional et d'un guide pour sa déclinaison au niveau national, tous deux validés par les ministères chargés de l'infrastructure qualité dans les pays bénéficiaires. Les pays bénéficiaires adaptent la politique de la qualité régionale en fonction de leurs spécificités et besoins nationaux;
- 1.2 Validation de la stratégie pour l'harmonisation des normes dans la sous-région et du planning pour sa mise en oeuvre.

Composante 2: Développer et renforcer les institutions de l'infrastructure de la qualité au niveau régional (appui aux laboratoires d'essais et d'analyses, développement des capacités de certification des systèmes de management de la qualité en particulier dans le secteur agro-alimentaire)

- 2.1 Décret de loi portant création d'un mécanisme de coordination des activités de normalisation et de promotion de la qualité (CEMAC-NORM);
- 2.2 Les organismes nationaux de normalisation sont renforcés dans les pays bénéficiaires;
- 2.3 Les normes régionales CEMAC, les règlements techniques et les schémas de certification des produits sont développées, disséminés et appliqués pour les produits prioritaires selon les pays;
- 2.4 Formation de 21 consultants stagiaires sur la norme ISO 22000 chargés avec les experts de l'ONUDI de fournir une assistance technique à 21 entreprises pour la mise en place d'un système de management ISO/22000/BPH;
- 2.5 Renforcement de 14 laboratoires clés d'analyse ( 2 laboratoires par pays) pour assurer la qualité et l'innocuité des produits prioritaires (renforcement des capacités, dotation en équipement, accréditation des laboratoires);
- 2.6 Organisation de sessions de formation pour 863 participants et de sessions de sensibilisation et d'information pour 631 personnes.

Composante 3: Sensibiliser le secteur privé et les consommateurs à l'importance de la qualité pour une meilleure protection des consommateurs et une meilleure compétitivité des entreprises

- 3.1 Renforcement de la prise de conscience sur l'importance de la qualité et de la protection de des consommateurs au niveau national et régional;
- 3.2 Organisation d'un concours prix qualité au niveau régional et national.

Développement régional



Renforcement de l'intégration économique régionale

Développement du commerce